

Visite conseil - commune de Mauran

Compte rendu de la rencontre du jeudi 6 avril 2023

Objet :

Conservation, restauration et valorisation des ruines du château médiéval de Mauran.

Présents :

- Nicolas ROSTAING, maire de Mauran : secretariat@mairie-mauran31.fr / 06 16 96 83 31
- Vincent BRIS, président de l'association La Mesnie muretaine : 06 84 93 65 64
- Sylvain COSENTINO, peintre décorateur, membre de l'association La Mesnie muretaine : sylvain.a.cosentino@yahoo.com
- Stéphane VAN ANDRINGA, architecte conseiller, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 31) : vanandringa.s@caue31.org / 05 62 73 73 62
- Philippe RIQUET, chef de projet aménagement et développement touristique, direction Développement et Appuis aux Territoires, Conseil départemental de la Haute-Garonne : philippe.riquet@cd31.fr / 05 34 33 38 43
- Cynthia BICHERON, chargée de mission patrimoine, direction des Archives et du Patrimoine culturel, Conseil départemental de la Haute-Garonne : cynthia.bicheron@cd31.fr / 05 34 32 50 57

Contexte :

À la suite d'un legs intervenu il y a une dizaine d'années, les ruines de l'ancien château des Montpezat (XIV^e siècle ?) sont devenues la propriété de la commune de Mauran. Elles dominent le village et la rive droite de la Garonne.

Le site est cogéré par la mairie et l'Office national des forêts avec la volonté de laisser la zone en libre évolution.

La commune est accompagnée par le Département de la Haute-Garonne afin de classer le secteur (incluant une prairie et des orchidées protégées) en espace naturel sensible. À terme, l'objectif consiste à connecter ce futur ENS à celui du ramier de Palaminy par une passerelle au-dessus de la Garonne (variante à la Via Garona).

En 2021, l'association La Mesnie Muretaine, aujourd'hui constituée de 2 adhérents, s'est rapprochée de la mairie afin de préserver, de mettre en valeur et d'animer le site. Une modélisation 3D du château actuel a déjà été réalisée par Simon Renoux, étudiant en école de modélisation. L'association a par ailleurs pris l'attache du centre de formation Batipole en Limouxin, spécialisé en écoconstruction.

Préconisations :

À l'instar de l'association Les 7 collines¹ qui œuvre à la connaissance, à la conservation et à la valorisation du château médiéval d'Izaut-de-l'Hôtel, il convient de procéder par étape, de structurer le projet et de s'entourer de professionnels spécialisés afin de :

¹ Présidente de l'association : Josette David-Mougel / Rue du Pré-Maoudac 31160 Izaut-de-l'Hôtel / 05 61 88 46 21 / a7c.31160@gmail.com / <https://chateauizautdelhotel.fr/>

- Accroître la connaissance du site :
 - o Procéder à des recherches documentaires (bibliographie et archives)
 - o Faire appel à des archéologues pour mener des opérations (prospection, relevé LiDAR, archéologie du bâti, sondage, fouille, etc.) : se rapprocher de l'université Toulouse II-Jean-Jaurès (laboratoire TRACES : <https://traces.univ-tlse2.fr/>) et du service régional de l'archéologie de la direction régionale des Affaires culturelles Occitanie : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/La-Drac/Annuaire-et-organigramme>
 - o Réaliser des relevés architecturaux et procéder à une étude du bâti : se rapprocher de la conservation régionale des Monuments historiques de la direction régionale des Affaires culturelles Occitanie (<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/La-Drac/Annuaire-et-organigramme>) et/ou du service de la Connaissance et de l'Inventaire des patrimoines de la Région Occitanie : <https://www.laregion.fr/Connaissance-et-Inventaire-des-Patrimoines-Aide-a-la-connaissance-et-a-l-inventaire>
- Sécuriser les vestiges :
 - o Consolider les murs en élévation
 - o Dégager la tour
- Valoriser le site

Aides financières potentielles du Département :

En fonction des travaux et des projets envisagés pour la sauvegarde et la valorisation du site, plusieurs dispositifs d'aides financières du Département pourraient être sollicités :

- Pour les travaux de restauration : dispositif de sauvegarde du patrimoine rural non protégé. Lien vers l'actuel règlement d'intervention (en cours de révision) dans la rubrique « cadre réglementaire » : <https://www.haute-garonne.fr/aide/conservation-du-patrimoine-rural-non-protege>
- Pour les opérations archéologiques : règlement d'intervention en faveur de la culture et des acteurs culturels (soutien aux projets culturels) : <https://www.haute-garonne.fr/aide/aides-aux-acteurs-culturels>

Contact pour ces deux dispositifs : Cynthia Bicheron.

Transversalité tourisme :

L'association a organisé en septembre 2022 un premier rassemblement sur le thème médiéval au pied du château. À proximité, les vestiges d'un ancien bâtiment pourraient servir de camp de base aux intervenants qui viendraient travailler sur le site. À terme, la mairie et l'association souhaiteraient que des artisans d'art puissent y proposer des démonstrations. Plusieurs artistes sont déjà implantés dans le village : céramiste, mosaïste, peintre, sculpteur...

L'installation d'une passerelle sur la Garonne dédiée aux mobilités douces et reliant les deux ENS (Mauran et Palaminy) permettrait de dévier ou de proposer une variante de l'itinéraire pédestre Via Garona et présenterait un intérêt patrimonial bien supérieur au tronçon actuel jugé monotone, en bordure du canal de Saint-Martory.

Ruines du château médiéval 31220 Mauran



Ruines du château médiéval 31220 Mauran



© CD31.



© CD31.

Ruines du château médiéval 31220 Mauran



© CD31.



Carte postale, ruines de l'ancien château, entre 1920 et 1950, 1 NUM 71 1282 © AD31.



© CD31.



Ruines du château médiéval 31220 Mauran



© CD31.